



DÉCLARATION DE DÉMARCHAGE



Numéro 013.2024

Le démarchage est soumis à une réglementation protectrice portant sur le contenu du contrat et les délais de rétractation.

Conformément à l'arrêté municipal numéro 013.2024, tout démarchage doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la police municipale d'Osny 15 jours avant le commencement de celui-ci.

La présente déclaration n'autorise en aucun cas le mandataire à se déclarer accrédité par la commune pour démarcher les particuliers.

DÉCLARANT

Dénomination sociale :

Numéro de SIREN :

Adresse :

Ville :

Nom, Prénom :

Date de naissance :

Lieu de Naissance :

Téléphone fixe et/ou portable :

DÉMARCHAGE

Objet du démarchage :

Période du

au

inclus

DÉMARCHEURS

NOM	PRÉNOM	TÉLÉPHONE	NUMÉRO DE CARTE PROFESSIONNELLE	IMMATRICULATION VÉHICULE UTILISÉ

Avis :

Joindre impérativement à toute demande les copies d'un extrait K-Bis, des cartes professionnelles ainsi que les cartes nationales d'identités pour chaque démarcheur.

Document à retourner au poste de la police municipale d'Osny au 14 rue William Thornley – 95520 OSNY ou à l'adresse courriel suivante : police.municipale@ville-osny.fr.

Date et signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées et enregistrées dans un fichier informatisé par la commune d'Osny. Les données sont conservées pendant 1 an.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n° 2016/679), vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'effacement en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpo@ville-osny.fr.

Si vous estimez après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

<p>Avis de la commune :</p> <p>La société :</p> <p>Avis Favorable</p>
<p>Avis défavorable</p>